



## **ACTION POUVOIR D'ACHAT**

### **CCN51 DU 16 AVRIL 2008**

Le 16 avril date de l'ouverture du congrès annuel de la fédération employeur, les organisations syndicales étaient reçues par Mr DUBOUT, Président de la FEHAP dans le cadre de l'action menée en faveur du pouvoir d'achat.

#### **Une rencontre décevante !**

Aucune ouverture de la part des employeurs malgré l'insistance des fédérations syndicales.

Contraintes financières, établissements en péril, menace sur les emplois furent les maîtres mots de ce dialogue de sourd.

La CFDT rappelle que les 2800 établissements adhérents à la FEHAP ne sont pas tous dans cet état. Et souligne que cette logique misérabiliste, de nivellement par le bas n'est pas en faveur de l'engagement politique fort que l'on pourrait attendre de cette fédération patronale.

Des propositions seront peut être faites sur les coefficients aujourd'hui sous le SMIC, mais la FEHAP insiste surtout sur sa revendication d'obtenir le financement du différentiel de charges (privé/public) soulignant que ce manque à gagner pénalise la politique salariale depuis longtemps.

#### **Une mobilisation locale suivie**

*Plus de 2500 signatures de pétitions sont arrivées le 16 avril à la Fédération CFDT.*

Les actions locales continuent et beaucoup d'équipes ont missionné leurs directions pour qu'elles portent nos revendications lors du congrès notamment par des actions de débrayage bien suivies par les salariés.

A Paris, sur le site du congrès FEHAP, saluons la présence d'une cinquantaine de militants du syndicat de la Manche venus renforcer les équipes CFDT santé sociaux d'Ile de France majoritairement mobilisées.

Souhaitons que notre action ait le retentissement espéré au sein des débats des congressistes de la FEHAP qui recevaient dans l'après midi la Ministre de la Santé.

La prochaine commission paritaire du 23 mai, récemment annulée puis, rétablie hier à la demande des organisations syndicales sera l'occasion de le confirmer.

**D'ici là, et dans les jours qui viennent, continuons la mobilisation, les pétitions doivent encore remonter pour que l'ensemble des salariés soit entendu.**

